

DOSSIER DE PRESSE



TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE

1^{ère} Région à énergie positive : l'Occitanie conserve son avance

LUNDI 10 OCTOBRE 2022



SOMMAIRE

ÉDITO	3
I - LYCÉES ET SERVICES RÉGIONAUX	5
II - VIE QUOTIDIENNE	7
III - ENTREPRISES	10
IV - TERRITOIRES	12



ÉDITO

Anticiper pour ne pas subir

Aux effets annoncés de longue date du réchauffement climatique s'est ajouté depuis plusieurs mois le risque majeur du prix et de pénuries de l'énergie cet hiver. Personne n'est épargné par cette flambée : particuliers, entreprises, associations, collectivités, services publics... Au-delà d'une crise mondiale, nous sommes face à la fin d'un modèle basé sur une énergie infiniment disponible et une production toujours croissante. A bout de souffle, notre modèle est à transformer en profondeur.

En traçant dès 2016 une trajectoire pour devenir la 1^{ère} Région à énergie positive d'Europe, nous avons anticipé, avec ma majorité régionale en Occitanie, ce travail de transformation écologique et énergétique. Cet engagement repose sur la réduction de nos consommations et la production décuplée d'énergies renouvelables. Notre pacte vert (Green deal) représente une priorité budgétaire avec un plan d'anticipation et de transformation de 2 milliards d'euros.

Malgré des coûts de l'énergie qui nous impactent, le chemin ainsi parcouru depuis 6 ans nous apporte des solutions et des perspectives: économies dans les lycées de plus de 20%, soutien de 317 communes pour la mise en œuvre de leurs projets (géothermie, chaufferies bois, puissances photovoltaïques, etc.), rénovation de 1 100 bâtiments publics, accompagnement de 81 000 foyers dans la rénovation thermique de leur logement, déploiement des transports en commun, notamment ferroviaires avec une nouvelle hausse de 17% de la fréquentation en un an grâce aux services et à la tarification la moins chère de France... tout cela couplé à la relocalisation d'industries et à la création de nouvelles filières énergétiques, au premier rang desquelles l'éolien en mer et l'hydrogène vert. Notre action contribue ainsi à une solidarité nécessaire tout en apportant des formations et des emplois d'avenir.

Comme nous l'avons fait pendant la crise COVID, la Région Occitanie fait pack avec les habitants, les entrepreneurs, les travailleurs, les maires, présidents d'intercommunalités et de départements. Nous poursuivons cet effort, moteur dans la transition climatique. Nous serons encore plus exemplaires dans nos pratiques quotidiennes.

Ces mesures, engagées au niveau régional, répondent aujourd'hui à l'urgence et accompagnent la transition écologique de notre territoire à long terme. Il faut aller beaucoup plus loin nationalement, avec par exemple des investissements massifs dans le ferroviaire et la gratuité des transports collectifs, la massification des rénovations des logements et un grand plan habitat durable, un meilleur accompagnement du renouvellement des générations agricoles.

Ma ligne de conduite reste la même : anticiper pour ne pas subir. Il s'agit de gagner en souveraineté, pour préserver à la fois notre environnement et protéger le pouvoir de vivre des Françaises et des Français. ”



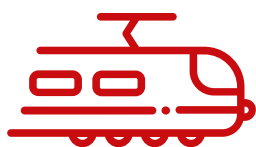
Carole DELGA

*Présidente de la Région Occitanie
Pyrénées-Méditerranée*

OCCITANIE, 1^{ÈRE} RÉGION À ÉNERGIE POSITIVE

2,2 MDSE INVESTIS EN FAVEUR
DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
ENTRE 2016 ET 2030

**DOUBLEMENT DES INVESTISSEMENTS
ENTRE 2022 ET 2030**



Environ **165 000 tonnes de CO₂ économisées en 2021** grâce aux trains régionaux

Plan hydrogène

1^{ère} région française à adopter un plan dédié

150 M€

Plan Rail

Sauver et réouvrir des lignes

800 M€



Près de **900 projets de développement d'énergies renouvelables** soutenus



Stratégie Région à énergie positive

1 trajectoire pour être + indépendants

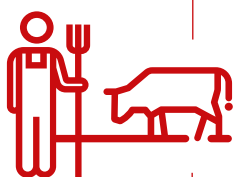
- 25% de nos besoins couverts par des énergies renouvelables en 2022 (au-dessus de la moyenne nationale à 19%)

• 50% en 2030

• 100% en 2050

Pacte Vert

- 1^{ère} région d'Europe à adopter un Pacte Vert
- 300 mesures concrètes pour accélérer la transition écologique dans tous les domaines



- **Triplement du budget agriculture** entre 2016 et 2022 (de 30 à 90M€)
- **1,1M€ mobilisé** depuis 2018 pour soutenir les projets de commercialisation en circuits courts
- **Des contrats agriculture durable** pour aider les agriculteurs à réaliser leur transition

Plus de 80 000 ménages aidés pour leurs **travaux de rénovation énergétique** (écochèques logement).



L'OCCITANIE MISE SUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES



1^{ère} région pour la programmation de l'éolien en mer flottant



2^{ème} région pour la puissance photovoltaïque installée



2^{ème} région pour la puissance hydraulique



3^{ème} région pour la puissance éolienne terrestre installée

Plan souveraineté énergétique et pouvoir de vivre

Véhicules électriques, mobilité des seniors, décarbonation des entreprises...

200 M€ supplémentaires



+ de **1100 bâtiments publics** communaux et intercommunaux accompagnés dans leur rénovation énergétique
+ de **60 structures culturelles** soutenues pour l'installation de lumières LED, permettant de réduire de 55% leur consommation

2021

2022

...

2030

1,5 MDS€ D'INVESTISSEMENTS À VENIR

Mesures d'urgence pour la sobriété énergétique face à la crise

- Exemplarité dans les lycées et services régionaux
- Lutte contre la précarité énergétique et information citoyenne
- Nouveaux outils pour les territoires et les entreprises...



- **Nouvelle aide à l'achat d'un véhicule électrique** pour les artisans
- **53M€** déjà mobilisés pour aider les entreprises dans leur transition énergétique
- **Accompagnement spécifique** des TPE/PME face à l'augmentation du coût de l'énergie : déjà 220 entreprises bénéficiaires depuis mi 2022.



Grâce aux travaux engagés des lycées qui consomment moins :

- Gaz: -25%
- Électricité: -16%
- Eau: -22%

310M€ mobilisés pour des travaux strictement énergétiques, dont 95M€ déjà réalisés

Objectif: des lycées alimentés à 50% par des énergies renouvelables d'ici 2030

LYCÉES ET SERVICES RÉGIONAUX

UNE FACTURE LIMITÉE GRÂCE AUX EFFORTS ENTREPRIS DEPUIS 2016

Des lycées à haute performance énergétique

- **95 M€** investis (hors lycées neufs) de 2016 à 2021 pour des **travaux de rénovation strictement énergétique** ;
 - **620 000 arbres plantés depuis 2019** pour créer des îlots de fraîcheur naturels et ainsi diminuer la consommation électrique estivale ;
 - **450 M€ investis pour la construction de 9 lycées à énergie positive** ;
 - **8 MWc de panneaux photovoltaïques installés** pour environ 120 000m² dans les lycées et les bâtiments régionaux ;
- Grâce aux travaux engagés par la Région, d'importantes économies d'énergie ont déjà été réalisées dans les lycées :
 - ◇ **24,5 % de consommation de gaz** (= consommation annuelle de 8 400 foyers) ;
 - ◇ **16 % de consommation d'électricité** (= consommation annuelle de 10 400 foyers) ;
 - ◇ **22,2 % de consommation d'eau** (= consommation annuelle de 1 400 foyers).

239 TONNES DE CO₂ ÉVITÉES

grâce au raccordement de l'Hôtel de Région de Toulouse au réseau de chaleur urbain de Toulouse Métropole en septembre 2022.

+ D'INFOS SUR...

Le lycée Simone de Beauvoir à Gagnague (31)

Inauguré le 3 octobre, ce nouveau lycée 100% financé par la Région Occitanie fait partie des lycées à énergie positive (c'est-à-dire, qu'ils produisent plus d'énergie qu'ils n'en consomment).

100% chauffé par géothermie et autonome en énergie grâce aux 2 400m² de panneaux photovoltaïques, il accueille aujourd'hui 650 élèves (1 700 élèves à terme).



Lycée Simone de Beauvoir © Lecaarpentier Lydie - Région Occitanie - Arch. Joel Nissou

DE NOUVELLES MESURES POUR PROTÉGER LES ÉLÈVES ET LEURS FAMILLES

Pour faire face à d'éventuelles coupures d'électricité et réduire les consommations d'énergie, la Région Occitanie met en place des actions pour diminuer au maximum la consommation d'énergie des lycées et services régionaux :

- **Chauffage et climatisation** : généralisation du **chauffage à 19 °C** dans les salles de classe et bureaux et arrêt systématique du chauffage dans les espaces de circulation ;
- **Extinction nocturne** : extinction des panneaux lumineux dans les lycées ;
- En complément, pour accompagner les lycées dans la prise en charge des surcoûts inévitables de factures d'énergie, la Région mobilisera une aide de **22 M€**. 7 M€ supplémentaires auraient dû être alloués par la Région si les travaux de rénovation énergétique n'avaient pas été engagés.

Pour poursuivre les efforts engagés, la Région s'est fixée des objectifs à court, moyen et long termes avec l'ambition de diminuer la consommation d'énergie des lycées de :

- ◇ 10% d'ici 2024 ;
- ◇ 40% d'ici 2030 ;
- ◇ 60% d'ici 2050.

Pour y parvenir, la Région va investir **215 M€ jusqu'en 2027 pour réaliser des travaux dans les lycées afin d'améliorer leur performance énergétique**. Ex : isolation, conversion énergétique chaudière (gaz vers bois), raccordement réseau chaleur, plan exceptionnel géothermie et photovoltaïque présenté en décembre.



Poursuite de la renaturation et de la réimpermeabilisation au sein des lycées.

En 2023, au lycée Pierre de Fermat à Toulouse, 2800 m² seront renaturés et 50 arbres seront plantés grâce à un montant de 2 M€.



SENSIBILISER LA JEUNESSE D'OCCITANIE AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

La Région a lancé depuis 2019 l'**appel à projets « Occit'Avenir - Lycée à énergie positive »**, visant à impliquer les lycéens dans des actions et projets en faveur de la transition écologique et énergétique, au travers de projets sur 3 ans.

Ce dispositif a déjà permis de **soutenir 38 projets sur l'ensemble du territoire régional** portant par exemple sur l'aménagement d'espaces verts au sein des lycées, la mise en place de nichoirs ou potagers ou encore le développement de circuits courts et du compostage. 45 nouvelles candidatures ont été reçues lors de la troisième session de l'appel à projets en mai 2022, témoignant d'un intérêt croissant des lycées régionaux. Les lauréats seront connus à la fin de l'année pour une mise en œuvre de leurs projets dès 2023.

La Région accompagne également depuis 2016 des **associations d'éducation à l'environnement**, au travers de son dispositif « Education à l'environnement et au développement durable ». Chaque année, plusieurs dizaines de dossiers soutenues :

- Le programme d'action scolaire « Mon lycée écoresponsable » de l'Atelier Permanent d'Initiation à l'Environnement Urbain (APIEU) à Montpellier ;
- Le dispositif pédagogique « imagine un monde sans pétrole » du GEE de l'Aude.

VIE QUOTIDIENNE

LOGEMENTS, TRANSPORTS, ALIMENTATION : DES ACTIONS QUI PORTENT LEURS FRUITS

A - Pour des logements moins énergivores : 130 000 foyers accompagnés

- Depuis 2016, **81 000 écochèques** logements pour un montant de **105 M€** ;
- **1^{ère} Région** à avoir lancé en 2021 un service public de la rénovation énergétique, "**Rénov'Occitanie**", des logements via 31 guichets sur l'ensemble du territoire : service allant du **conseil d'écogestes** jusqu'au **financement d'une partie des travaux** ;
 - ◇ **130 000 bénéficiaires** de conseils ;
 - ◇ 123 copropriétés engagées dans le parcours représentant plus de **5 500 logements** ;
 - ◇ **14 M€** de travaux engagés.

63% : GAIN MOYEN
sur la consommation d'énergie du logement

B - Des mobilités plus propres

Plus de trains, moins de CO₂ :

- Plan rail 2020-2030 d'1,6 Md€ dont **800 M€ abondés par la Région** pour préserver et rouvrir les petites lignes ;
- **70 000** voyageurs/jour et une semaine au cours de l'été 2022 à plus de 100 000 voyageurs/jour (1^{er} semestre 2022 : + 19% p/r au 1^{er} semestre 2019), objectif 100 000 en 2030 ;
- **72** trains supplémentaires par jour depuis 2020 (représentant 37 000 places supplémentaires) ;
- **Tarifcation la - chère et la + solidaire de France** : gratuité à l'usage pour les 18-26 ans (près de 50 000 jeunes inscrits dans la démarche), tarification avantageuse pour les + de 60 ans, gratuité pour les demandeurs d'emploi et les réfugiés, abonnement annuel plafonné à 45€ par mois soit 1€ par trajet après prise en charge par l'employeur, 1,6 million de billets à 1€ chaque année... ;
- **60 Pôles d'Echange Multimodaux** créés depuis 2016 ;
- 4 expérimentations engagées : **train hybride** (essais en cours en 2022), **train à batterie rechargeable** (expérimentation en 2023), **train à hydrogène** (expérimentation en 2024, mise en service en 2025), **train bio GNV** (expérimentation en 2024)

Des cars régionaux moins chers et plus verts :

- **370 lignes** de cars et 10 millions de voyageurs chaque année ;
- **Trajet plafonné à 2€** ;
- **Gratuité du transport scolaire** : **140€ d'économisés** en moyenne par famille ;
- Développement de **cars plus verts** : bioGNV, huiles recyclés (xtl), hydrogène (expérimentation en cours)...

Voitures et vélos électriques :

- Eco-chèque vélo à assistance électrique : **44 000 aides** attribuées pour **8,3 M€** ;
- Eco-chèque voiture électrique ou hybride d'occasion : **4 650 aides** attribuées pour **6,7 M€** (dispositif étendu aux véhicules neufs depuis juillet 2022) ;
- Création d'un service public généralisé de **bornes de recharge** de véhicules électriques et mobilisation de **25 M€** avec pour objectif de doubler le nombre de bornes de recharge électrique (5 400 actuellement)...

200 000 TONNES DE CO₂ ÉVITÉES

en 2021 grâce au réseau de trains et de cars liO

C - Produire localement : l'Occitanie élue 1^{ère} Région bio d'Europe

- **Multiplication par 3** du budget agriculture entre 2016 et 2022 : 30 M€ > 90M€
- Entre 2016 et 2022, **doublément des aides au Bio (15 M€)** : 1 exploitation bio française sur 4, 1^{ère} région française en nombre d'exploitations bio (13 265), 1^{ère} région française et 2^{ème} région européenne en surfaces AB (608 285 ha), 1^{ère} région française pour la viticulture bio (57 000 ha certifiés bio ou en conversion), 3 475 entreprises spécialisées dans la transformation et la distribution... ;
- **1,1 M€** mobilisés depuis 2018 pour soutenir des projets de commercialisation en circuits courts : magasins de producteurs, boutiques paysannes, point de vente à la ferme, points de vente collectifs, aides à la mise en place de livraisons et solutions collectives pendant la période COVID-19...

DE NOUVELLES MESURES POUR PROTÉGER LES HABITANTS

ZOOM SUR...

LES MESURES PHARES DU PLAN DE SOUVERAINETÉ ÉNERGÉTIQUE ET DU POUVOIR DE VIVRE (présenté en juin 2022)

- **Train - une offre tarifaire dédiée aux plus de 60 ans** : lancé le 11 juillet dernier, cette offre tarifaire à destination des plus de 60 ans **permet de cumuler des réductions au fil de leur voyages. Des trajets peuvent également être cagnottés sur le compte de l'utilisateur, qui dispose d'un an pour les utiliser.** Cette offre inédite s'accompagne également d'idées de sorties avec des réductions et bons plans (visite de musées, sorties nature, soirées événement) ;
- **Renov'Occitanie** : pour les plus modestes, la Région **avance le montant des travaux** de rénovation énergétique **y compris des aides de l'État** jusqu'à 20 000€ (aides régionales + aides de l'Etat) ;
- **L'habitat durable** : défini comme **grande cause régionale** pour le mandat, la présidente de Région avait missionné Didier Gardinal pour la réalisation d'un rapport sur l'habitat durable. La base de ses propositions vont servir à la fois à construire un plan d'action régional mais aussi à faire avancer des projets d'ambition plus nationales. Une **phase de concertation est en cours** avec les acteurs concernés. **La présentation et l'adoption du Plan habitat durable interviendront en juin 2023** ;
- **Les Contrats agriculture durable** : pour préparer le déploiement des premiers contrats d'agriculture durable début 2023, un **appel à manifestation d'intérêt** a été lancé en juin dernier afin d'identifier et de sélectionner les structures regroupant les compétences requises pour accompagner les agriculteurs dans la mise en œuvre de ces contrats. **Plus de 45 structures se sont portées candidates** (chambres d'agriculture, structures de conseil et d'accompagnement, coopératives et entreprises). Après analyse des projets, elles seront sélectionnées d'ici la fin de l'année pour un démarrage des accompagnements début 2023.



© Ferrer Fabien - Région Occitanie



Le RDV marquant

Top départ pour le nouveau plan régional covoiturage

Récemment classée 3^e région la plus prisée par les covoituteurs par la plateforme leader du covoiturage en France, l'Occitanie enregistre une progression de 55% du nombre de covoituteurs sur une année. La Région est déjà engagée dans une expérimentation avec 4 plateformes locales dans les départements de l'Aude, de la Haute-Garonne, de l'Hérault et du Gard. Elle va généraliser ces partenariats à l'ensemble du territoire avec plus d'une dizaine de plateformes. Une aide financière sera accordée aux conducteurs et covoituteurs sur les trajets inférieurs à 30 km.

A - Alerter les citoyens lors des journées « rouges »

RTE (Réseau de transport d'électricité), gestionnaire du réseau de transport d'électricité, prévoit entre 5 et 10 journées « rouges », c'est-à-dire de fortes tensions, sur la période hivernale. En réduisant sa consommation à ces moments, chaque citoyen peut contribuer à éviter tout risque de coupure.

EcoWatt est un dispositif d'alerte aux citoyens et entreprises porté par RTE et l'ADEME qui permet d'être alerté d'une tension sur les réseaux (par mail et SMS) et ainsi d'adopter une consommation d'énergie responsable pour contribuer à éviter les coupures d'électricité.

Lundi 10 octobre, la Région a signé avec RTE la charte d'engagement EcoWatt. Elle s'engage notamment à : **relayer les signaux d'alerte** au plus près du territoire et **mener des actions de sensibilisation aux bons gestes à adopter** via ses différents outils de communication notamment sur les réseaux sociaux et dans les transports ferroviaires et autocars régionaux.

B - Lutter contre la précarité par des dons d'énergie

En France, 18,7% des ménages se trouvent en situation de précarité énergétique. Face à l'inflation des prix de l'énergie, la Région en partenariat avec les associations de lutte contre la précarité « Energie Solidaire » et « les amis d'Enercoop » lance le **Fonds Energie Solidaire Occitanie**.

Sa mission : récolter des dons auprès des professionnels locaux d'énergie renouvelable et du grand public pour les reverser au service de projets en faveur de personnes en situation de précarité énergétique : auto-réhabilitation, rénovation de logements insalubres, etc.

L'ambition est à terme de toucher via les associations 10 000 ménages par an.

La Région, au-delà des aides financières qu'elle alloue aux fonds, fera des dons d'une partie de ses surplus de production.



PRISE EN CHARGE DU TRANSPORT DES SORTIES SCOLAIRES

À travers son soutien aux actions éducatives des lycéens, la Région souhaite garantir le maintien des projets d'école du dehors et de séjours extérieurs, impactés par la hausse des coûts des transports. Dans le cadre du futur Plan Noé, un Fonds de soutien aux sorties scolaires sera lancé.



Lors de précédentes alertes, et grâce à la mobilisation des français, réduction de la consommation d'électricité entre 600 et 800 MWh, soit deux fois la consommation d'une ville comme Montpellier.



EN PRATIQUE ...

Plusieurs mécanismes de dons seront possibles :

- Collecte de dons de surplus de production par les producteurs d'énergie renouvelables en autoconsommation ;
- Collecte de dons sur pourcentage de chiffre d'affaires issu de la vente d'électricité produite par les producteurs d'énergie renouvelable ;
- Mécénats divers auprès de toute entreprise implantée sur le territoire occitan ;
- Collecte de dons auprès du grand public.

Les associations seront retenues à l'issue d'appels à projets spécifiques lancés annuellement par la Région Occitanie et Energie Solidaire. Un Comité d'Engagement, composé d'acteurs régionaux et nationaux, experts de la précarité énergétique, sera mis en place afin de sélectionner les associations lauréates des appels à projets.



© Grimaud Emmanuel - Région Occitanie

ENTREPRISES

AVEC LE PACTE VERT, DES AIDES ECONOMIQUES AU SERVICE DE LA TRANSITION

A - Des dispositifs pour accompagner la transition et la sobriété énergétique des entreprises

En dehors des aides spécifiques du plan de relance qui ont permis d'amorcer et d'accélérer les changements d'appareils des processus de production, la Région via ses dispositifs économiques a accompagné des entreprises qui s'engagent dans leur transformation.

- Pass et Contrats : **150 entreprises** accompagnées - **13,5 M€** ;
- Via l'ARIS notamment, **40 M€** investis dans une **vingtaine d'entreprises** qui portent des projets en lien avec les énergies renouvelables (hydrogène, photovoltaïque, éolien flottant etc) : EolMed, Hyport, Ombrières Occitanie, OcciSun, Genvia, Aura Aéro, Lyfe, Matière etc. ;
- 1^{ère} Région de France à avoir adopté un **plan hydrogène - 150 M€**.

B - Un service spécifique pour les TPE/PME face à l'augmentation du coût de l'énergie

La Région via Rénov'Occitanie propose un service d'accompagnement et de conseil aux petites entreprises du secteur tertiaire exerçant leur activité dans un local inférieur à 1000 m² pour les guider vers des solutions permettant de réduire leur consommation et leur facture énergétique. Avec l'appui du réseau des chambres consulaires, **26 conseillers déployés sur l'ensemble de l'Occitanie** écoutent ces professionnels dans leurs projets de rénovation, réalisent sur place un pré-diagnostic énergétique et les orientent ensuite vers des solutions techniques adaptées et performantes. Plus de **220 entreprises** ont déjà bénéficié de ce service depuis son lancement mi 2022.



© Darnaud Antoine - Région Occitanie

DE NOUVELLES MESURES POUR SOUTENIR LES ENTREPRISES FACE A LA CRISE

A - Aide à l'achat d'un véhicule électrique pour les artisans

La Région a lancé un **nouvel écochèque mobilité dédié aux artisans à proximité d'une ZFE (zone à faibles émissions) pour l'acquisition de véhicules d'occasion ou neufs**. L'objectif est de les aider à poursuivre leur activité dans les villes et villages, sans polluer. Le dispositif sera **accessible à l'ensemble des entreprises artisanales d'Occitanie**. Le **montant peut aller jusqu'à 3 000 €**, sous condition de mise au rebut du véhicule et avec l'avantage de récupérer la TVA. La Région proposera également une aide **jusqu'à 1 000 € pour l'achat d'un vélo-cargo**. Les artisans peuvent déposer leur demande depuis le 1^{er} octobre. Au total, **la Région mobilisera 2 M€**.

B - De nouvelles solutions pour aider les entreprises à accélérer leur transition

- **Le Pass 'Transformation Ecologique'** : réponse rapide aux TPE de moins de 20 salariés qui souhaitent engager des investissements pour réduire leur facture énergétique. Cette aide plafonnée à 10 000€ par projet permettra de soutenir les premiers investissements / acquisitions de matériels nécessaires pour engager des mesures de transformation environnementale ou énergétique.
- **FITTEO** : un outil de **100 M€** permettant de

soutenir des investissements industriels lourds sur des projets de transition énergétique : gestion des déchets, isolation, remplacement d'actifs consommateurs d'énergie, production d'énergie verte en autoconsommation, installation de bornes de recharge... **2 projets déjà finalisés : Villeroy & Boch (82) et Andros (46)**. **12 projets à l'étude**, investissement prévisionnel de 56 M€, réduction jusqu'à 130 GWh de consommation énergétique sur les secteurs industriels et tertiaires.

C - Identifier les entreprises les plus impactées par la crise énergétique et adapter les aides régionales pour répondre à l'urgence

Via la plateforme Hub Entreprendre, véritable guichet en ligne entre les entreprises du territoire et la collectivité, les services de la Région et d'Ad'Occ vont identifier les entreprises les plus en difficulté pour les accompagner dans un premier temps vers le bouclier tarifaire énergétique de l'Etat : <https://hubentreprendre.laregion.fr/>

La Région et l'Etat ont par ailleurs décidé de **se remettre en mode Task Force**, à l'instar du début de la crise sanitaire de 2019, afin d'accompagner au mieux les entreprises et leurs salariés en définissant conjointement des mesures adaptées et ciblées pour sécuriser l'économie et l'emploi. **Une première cellule de veille associant également les représentants locaux des filières et branches, les consulaires et les intercommunalités aura lieu le 14 octobre prochain.**



© Pouchard Sébastien - Région Occitanie

TERRITOIRES

LES COLLECTIVITÉS D'OCCITANIE SOUTENUES DANS LEURS DÉMARCHES D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

A - Pour la rénovation énergétique des bâtiments publics

- Plus de **1 100 projets** de rénovation financés (**23 M€**) dans les territoires représentant une économie annuelle de 112 GWh pour les collectivités (= consommation annuelle de 9 900 foyers).

B - Pour passer au LED : l'exemple de la culture

- Action impulsée dans le cadre du Pacte vert en 2020 ;
- Un budget de **500 000€** mobilisé pour l'installation de lumières LED ;
- Plus de **60 structures** bénéficiaires dans toute l'Occitanie ;
- **Réduction de la consommation de 55%** grâce aux équipements LED.

5 000€ :
GAIN MOYEN
pour chaque structure
bénéficiaire

LA RÉGION AIDE LES COMMUNES ET COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Les nouveaux Contrats Territoriaux 2022-2028 intègrent les enjeux de sobriété, en lien avec les objectifs territoriaux du Pacte vert, comme notamment la transition vers l'économie circulaire, devenir une région à énergie positive, l'adaptation au changement climatique et l'utilisation durable des ressources naturelles. Ces enjeux seront placés au cœur du dialogue avec les territoires dans l'élaboration des futurs contrats.

Dès 2020, la Région s'est emparée de la question de la **lutte contre la pollution lumineuse** et de la réduction de l'éclairage public. En partenariat avec l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB), elle a mené une étude visant à cartographier la pollution lumineuse sur le territoire. Un travail d'information et de sensibilisation a ensuite été enclenché avec l'ARB pour faire de la pédagogie et accompagner les territoires souhaitant lutter contre la pollution lumineuse et préserver les zones de « trame noire ».

Deux dispositifs proposés au vote de la prochaine Commission permanente d'octobre, permettront d'intervenir sur l'optimisation de l'éclairage public et la rénovation énergétique :

- Le nouveau dispositif en faveur de l'**aménagement et de la qualification des espaces publics** accompagnera en priorité les projets de **renaturation** et la **désimperméabilisation** proposant des îlots de fraîcheur et de verdure en cœur de ville et de bourg. Cette aide sera conditionnée à l'engagement de la commune en matière de sobriété sur l'éclairage public et de réduction de la pollution lumineuse ;

- Le nouveau dispositif d'aide pour la réhabilitation énergétique des bâtiments publics **continuera à accompagner les communes pour améliorer la performance énergétique de leur patrimoine**. Les travaux réalisés doivent permettre d'atteindre un gain énergétique de 30% et la classe C, pour les communes de plus de 10 000 habitants l'objectif est d'atteindre la classe B. Avant la réalisation des travaux, les communes doivent réaliser un diagnostic énergétique, leur permettant ainsi de cibler les bâtiments les plus énergivores. L'aide régionale accordée pourra atteindre jusqu'à 25% du montant total des travaux (dans la limite de 50 000 €).



© Grimault Emmanuel - Région Occitanie



TRANSFORMER NOTRE MODÈLE DE CONSOMMATION ET DE PRODUCTION

Aller vers plus de sobriété, c'est aussi réduire une consommation basée sur le tout jetable et l'importation de produits carbonés. Pour cela, la Région a notamment mis en place un plan d'actions pour l'économie circulaire qui favorise le réemploi. Les aides qu'elle propose aux entreprises incluent également l'achat de matériels et équipements d'occasion.

- Généraliser les opérations de **réutilisation des matériaux pour les travaux des lycées**. Exemple au lycée Bellevue à Toulouse : réemploi d'une partie de la toiture sur les chantiers de deux autres lycées agricoles de Pamiers (09) et de Vic-en-Bigorre (65) ;
- Réutilisation des traverses ou des rails pour la régénération et la réouverture des lignes ferroviaires. Exemple : ligne Montréjeau-Luchon ;
- Développement du **"0 emballage"** : accompagnement d'acteurs de la vente en vrac et de la consigne comme Consign'UP à Toulouse et Oc'Consigne à Montpellier ;
- **Soutien aux recycleries** pour favoriser la réparation plutôt que l'achat de produits neufs : matériels et équipements sportifs (Lezprit Réquipe à Montpellier), équipements numériques (La Rebooterie à Toulouse), matériaux du BTP (MRBC à Montpellier, recyclage Lodévois), jouets (Lutin Vert dans le Nord 31)... ;
- 3 clusters accompagnés au service du réemploi :
 - ◇ **Recycl'Occ Textile**, pour le développement d'une filière durable et circulaire ;
 - ◇ **EnviroBat**, centre de ressources pour impulser la réutilisation de matériaux du BTP ;
 - ◇ **Second'ère**, dont la vocation est de rassembler toutes les filières autour de la seconde vie et de la prévention des déchets en Occitanie.



Genvia :

Un nouvel acteur majeur de l'hydrogène vert, dont la Région est actionnaire, utilise des équipements de conditionnement de seconde main fournis par son partenaire Horiba, spécialiste de l'équipement médical dont le siège social est installé à Montpellier.



CONTACTS PRESSE

Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Coralie Momboisse

Attachée de presse

coralie.momboisse@laregion.fr

07 88 56 06 42

Yoann Le Templier

Attaché de presse

yoann.letemplier@laregion.fr

06 38 30 70 83

Toulouse

05 61 33 53 49 | 52 75

service.presse@laregion.fr

@presseoccitanie

Montpellier

04 67 22 81 31

 @occitanie | laregion.fr